



FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR
WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND
CSG 300 m – SGM 300 M
Feld D / E

Mario Bregy – Überlandstrasse 30 – 3902 Glis
bregy52@hotmail.com / Miljt-ow@fsvt.ch - +41 79 869 05 70

Chers amis tireurs valaisans,

Le Comité Cantonal a le plaisir d'inviter les 8 premiers groupes, catégorie D et les 28 groupes catégorie E, du 2^{ème} tour d'élimination, selon le Règlement Cantonal d'exécution du Championnat de groupes 300m.

Place de tir : Stand Chable - Croix
Date : Samedi 26 mai 2018
Heures : catégories D / E : 07:00 – env. 18:00 (selon page 2)

1. Dispositions d'exécution pour la finale cantonale

1.1 Programme de tir: 1^{er} tour, 2^{ème} tour et finale

Cible : A10, essai 5 coups obligatoires
Concours : 10 coups c.p.c. / 5 coups en série
Temps de tir : par tour, 18 minutes par tireur (groupe 90 min.)

1.2 Règlement de tir (selon FSVT 2017)

- Toutes les armes doivent être contrôlées avant le tir
- D'autres contrôles peuvent être effectués pendant ou après le tir par le Comité de la FSVT.
- Seule la munition d'ordonnance GP11 et GP90 est autorisée (chaque groupe apporte sa propre munition)
- Tous les tireurs doivent être en possession d'une licence valable et ne peuvent tirer qu'avec la section de base.
- Tout encadrement des tireurs est interdit. (excepté jeunes tireurs, mais seulement à partir de l'arrière du tireur)

1.3 Qualification

- Le total général des tours 1 et 2 permet la qualification des 4 meilleurs groupes à la finale
- La finale débute à zéro. Lors d'égalité de points à la finale, les règles suivantes valent :
 1. Les plus hauts résultats individuels
 2. Le nombre de 10 du groupe
- Prix : Or, argent et bronze
- Sont qualifiés pour les tours principaux CSG 300m en catégorie D les 5 premiers groupes et en catégorie E les 20 premiers groupes du total général des tours 1 et 2

1.4 Finance : Fr. 70.- par groupe

RAIFFEISEN
Mischabel-Matterhorn

